

CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

SEANCE DU 03 Décembre 2020

Nomination du secrétaire de séance : Sonia Cournil

Approbation du compte rendu du 19/11/2020 à l'unanimité.

01 – Aménagement aire de camping – car – Aire de service / choix de l'entreprise

Monsieur le Maire rappelle au conseil le choix d'implanter une aire de service pour faire payer l'eau et l'électricité consommée et l'entrée à l'aire de camping-car.

Il présente au conseil les devis des entreprises Flot Bleu, Aire Service et M-Innov pour l'investissement et le fonctionnement de la borne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

- CHOISIT l'entreprise Flot Bleu (Quantum systèmes) pour la mise en place d'une borne de gestion de l'aire de service pour un montant d'Investissement de 16 253.25€ HT et de fonctionnement annuel de 1043€ HT
- AUTORISE le Maire à signer le contrat avec l'entreprise Flot Bleu ainsi que tout autre document afférent à cette décision.

02 – Aménagement aire de camping – car – Bâtiment WC / stockage – Maîtrise d'oeuvre

Monsieur le Maire rappelle au conseil le choix d'implanter un bâtiment comprenant des toilettes publiques et un local de stockage pour les tables et bancs du marché à l'aire de camping-car.

Il présente au conseil les devis des différents maîtres d'œuvre pour la réalisation d'un avant – projet, son chiffrage et le dépôt du permis de construire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- CHOISIT le maître d'œuvre Trafalgar Conception associé à Froidefond Architecte pour la réalisation de l'avant-projet, le chiffrage et le dépôt du permis pour un montant total HT de 3398.67€ (1066.67€ pour Trafalgar conception et 2332€ pour Froidefond architecture)
- AUTORISE le Maire à signer les contrats de maîtrise d'œuvre avec les deux maîtres d'œuvre ainsi que tout autre document afférent à cette décision.

03 – Budget Principal – Décision modificative

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de prendre la décision modificative suivante concernant le budget Principal, liée à la remise gracieuse des loyers des locaux commerciaux :

Fonct D – 6718 – autres charges exceptionnelles + 503€

Fonct D – 6288 – autres charges - 503€

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, donne son approbation pour cette décision modificative.

04 – Syndicat des Energies de la Dordogne – Convention servitude « La Petite Cassagne »

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée du projet d'acte administratif concernant une convention de servitude au lieudit La Petite Cassagne sur la parcelle AL 357 afin que le SDE 24 puisse exploiter la ligne électrique souterraine en Basse tension et notamment y apposer une armoire électrique.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, donne son approbation pour la signature de cet administratif avec le syndicat des énergies de la DORDOGNE et AUTORISE Mr le Maire à le signer.

QUESTIONS DIVERSES

- Aire camping – car : Décision à l'unanimité de faire payer l'emplacement et la taxe de séjour aux camping caristes dès la première année de fonctionnement (2021)
- Candidature villes et villages fleuris 2021 : Non à l'unanimité – Faire des recherches sur le label « Petites cités de caractère »

- Urbanisme – Droit de préemption : décision à l'unanimité de demander la mise en place d'un droit de préemption sur les zonages du PLU : 1AUp / UCp / 1Aue / UB partie du bourg / UA / 2AUy / 1AUy / Uy
- Information sur les mesures concernant l'influenza aviaire
- Présentation d'une solution de mobilité rurale « Atchoum » - Se renseigner pour avoir plus d'informations.

Prochaine Réunion : Jeudi 07 Janvier 2021 à 20h30